

Procès-verbal du Conseil AGL
du 10 Décembre 2015
17h00 - SUD 11

Conseillers AGL Présents : *Hugues Annoye, Julien Barreau, Emile Beguin, Germain Cabot, Catherine Chatelain, Marie Colard, Ines Da Camara Gomes, Basile Desgain, Santiago Dierckx, Guillaume Dos Santos, Antoine Grégoire, Hélène Jane-Aluja, Gwenaël Laurent, Olivier Malay, Benjamin Robinet, Amelia Vereestraeten.*

Procurations : *Aude-Marie Béal-Toulotte, Kilian Dekoninck, Laetitia Dubois, Pablo Gonzalez Alvarez, Valentine Lecomte, Marie-Hélène Lefevre, François Lemaître, Jacot Loren, Thibault Libiouille, Gabrielle Van Zuylen Van Nyevelt.*

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Démissions de conseillers et élections de nouveaux conseillers
4. Approbation du PV du dernier conseil
5. Rapports
 - Rapports des sites
 - Rapports de comité d'activités des commissions et délégations
6. Mandat au sein du CA de l'Altérez-vous
7. Décision
8. Fie – Première réaction
9. Syllabus
10. Politique linguistique de l'UCL
11. Esprit critique
- 12 Info
 - Conseil
 - Distributeurs équitables
 - Règlement des examens de l'UCL
13. Divers
 - Budget : abonnements journaux
 - GT démocratie
 - Agenda

1. Accueil

Hugues liste les procurations.

2. Approbation de l'ordre du jour

Gwenaël : Nous sommes le 10 décembre, pour rappel, c'est la journée internationale des droits de l'Homme du coup on allume une bougie Amnesty. Y a-t-il des modifications pour l'ODJ ?

Hélène : Je souhaiterais mettre un point de débat sur l'Altérez-vous après le rapport de comité.

Germain : D'autres interventions sur l'ODJ ?

- L'ODJ est approuvé -

3. Démissions de conseillers et élections de nouveaux conseillers

Hugues : Nous n'avons pas eu le temps de regarder les absences récurrentes, mais cela se poursuivra au Q2.

4. Approbation du PV du dernier conseil

Gwenaël : Y a-t-il des objections concernant le PV du dernier conseil ?

Emile : J'ai une remarque à l'avant dernière page : c'est "*l'avis étudiant*", pas "*la vie étudiante*".

- Sous réserve de ce changement, le PV est approuvé -

5. Rapports

- Rapports des sites

Marie : A Woluwé, nous avons fait un ciné débat, de belles vestes, on prépare les nuits de l'AGL début mars, sinon c'est assez calme, tout le monde est en stage ou en examen.

- Rapports de comité d'activités des commissions et délégations

Hélène & Antoine présentent le rapport. Chaque membre du comité présente ses points respectifs.

Hugues : Des questions, réactions ?

Santiago : Par rapport à l'action climatique, c'était top, il y avait une bonne ambiance. Néanmoins, je trouve qu'il y a eu un décalage avec le vote qu'on avait fait en conseil. Je trouve qu'il y a eu beaucoup de changement, la manifestation et les revendications étaient assez caricaturales, là où nous-nous revendiquons très nuancés. Cela manquait de fond. Maintenant, c'était bien d'être visible et de montrer aux étudiants qu'on existe.

Hélène : Pour le changement, l'adaptation s'est faite avec le comité organisateur, on s'est rendu compte que faire sonner les alarmes pouvait stresser les gens dans le contexte actuel. Certaines personnes l'ont souligné. Ça a bifurqué sur "*on va faire du bruit, comment ?*". C'était pas possible en auditoire et donc ça a changé de direction. Par rapport à l'aspect caricatural, je suis entièrement d'accord avec toi, il faut absolument qu'on travaille sur ces slogans. On l'a déjà évoqué dans le bilan.

Benjamin : J'ai plein de questions mais je devrais en envoyer par écrit. D'abord, c'est par rapport à la SNCB, dans la note il est marqué un truc du style "*il y a assez de places assises mais en fait il n'y en a pas assez*".

Marie : C'est juste qu'il y a peut être suffisamment de place pour tous les étudiants, mais pas pour leur valise. Il y a un nombre restreint de place de rangement.

Benjamin: Un remarque ou un élément en plus pour la TE, ce qui pourrait être intéressant c'est d'organiser une conférence avec des spécialistes et des responsables politiques pour analyser l'accord qui a été passé.

Charlotte : Ce serait super intéressant. Maintenant j'ai envie que le débat vive aussi au sein des étudiants, et que ces derniers passent pas leur temps à écouter des conférenciers.

Helène : Je connais un organisme qui pourrait rassembler différents partis politiques (AGP...). Il y a une réunion mardi, si vous êtes intéressé , ça va en tous cas parler de la COP, décortiquer les textes, etc.

Benjamin : Par rapport aux formations, vous mentionnez "*il est important d'être présent pour les bac1, etc.*". Ma préoccupation c'est que le représentant AGL ne devienne pas le délégué, je tiens au statut du délégué et il faut éviter de prendre en charge les communications au jour le jour (exemple : paiement de minerval, l'inscriptions aux exams).

En outre, j'étais tout seul à la réunion du CAC de cette semaine, la secrétaire m'a dit que personne n'avait prévenu, ça craint.

Antoine : Pour les représentants AGL, c'est aussi un rôle du délégué de communiquer sur les droits des étudiants et tous les délégués ne le font pas et donc mieux vaut deux fois qu'une.

Germain : Bravo pour tout le boulot, c'est assez colossal. J'ai une invitation pour les VP, j'aimerais que vous fassiez des retours plus souvent. Peut être via facebook, ça pourrait alléger les rapports pendant le conseil. Ce serait plus facile pour voir ce qu'il y a d'ouvert comme GT ou autre. Une communication hebdomadaire pourrait être cool. (le fameux google calendar). Il ne faut pas faire croire au gens que les avis relayés vers la sncb doivent être communiqués comme étant une action de l'AGL et pas directement des étudiants.

Marie : Est-ce que tu proposes qu'on envoie un mail à la SCNB au préalable ?

Germain : Non, je propose de mener l'action pendant quelques semaines, et puis de communiquer la dessus après en assumant que c'était nous.

Antoine : Effectivement, si on a fort bossé la communication extérieure, maintenant on devra faire un travail sur la communication interne.

Germain : Ensuite, concernant "*bouger manger*", "*midi parfait*", je déteste ce mot, c'est condescendant à l'égard de ceux qui ne le font pas.

Olivier : Le strip tease c'était cool de pouvoir faire le buzz en si peu de temps. A-t-on pu recruter dernièrement ou on a négligé ça?

Antoine : Le pôle de recrutement principal c'est les représentant, mais les commissions recrutent aussi.

Hélène : Les gens qui arrivent sont recrutés et deviennent représentant AGL.

Charlotte : Sur les midis parfaits, c'est un idéal vers lequel on devrait tous tendre.

Germain : On en discutera à la pause, et le mot "*parfait*" reste pour moi assez violent.

Hugues : On fera ce débat intéressant à la pause...

6. Mandat au sein du CA de l'Altérez-vous

Hélène : L'Altérez vous propose d'avoir à l'AGL un siège dans leur AG. C'est une coopérative dont tous les coopérateurs sont membre de l'AG. Ils voudraient compléter le tout avec une place étudiante et sans doute une deuxième à on ne sait pas encore qui. On trouvait que c'était une chouette démarche de leur part mais différents éléments nous semblaient un peu problématiques. On voulait proposer que ça puisse aller à d'autres acteurs que l'AGL (kap, ou autre). On voulait finalement voir ce que le Conseil en pensait. Soit un mandat AGL, soit un mandat "*étudiant*". J'ouvre le débat. Vite fait, les arguments évoqués au comité :

Contre : ce serait un mandat en plus à combler, de l'énergie en plus à investir. Ce n'est pas directement lié à l'UCL donc c'est un peu bizarre que la représentation des étudiants de l'UCL aille là dedans ; ça peut être discuté. Enfin ce n'est pas un service ou un lieu directement lié aux étudiants, c'est donc un peu étrange.

Tous ces arguments étaient contre balancé par tout l'aspect étudiant : cela peut donner des avantages aux étudiants de sieger là bas. Peut être faut il envisager une collaboration différente ? De la visibilité pour les conférences et débats ? Tout cela a un but social, c'est une coopérative, ça rentre dans l'esprit dans lequel l'AGL se met, mais c'est un endroit où il y a de la vente aussi et c'est une autre démarche qui était un peu dérangeante pour certains membres du comité.

Gwenaël : D'autres réactions ?

Amélia : Je sais pas si c'est bien ou pas, mais s'il y en a un alors si on ouvre aux Kap's, pourquoi ne pas ouvrir aux Cercles et Régionales et du coup, comment visibiliser ça ?

Benjamin : Par rapport au Kap's, c'est quelque chose qui rentre dans leur projet. Sur les missions qui sont accordé à l'AGL au sens strict, ça n'a aucune plus-value. Si l'AGL veut rester cohérente, c'est défendre un certain mode de vie défendu par l'AGL actuellement, un style un peu "Oxfam". Peut être prendre la place, et créer des avantages pour les étudiants, ça, ça peut être intéressant. Ça rentre donc dans notre mission de développement durable par exemple. Je ne suis a priori pas contre.

Olivier : Je suis favorable aussi, si l'AGL siège dans différents commerces par exemple si on veut faire une action comme *Jeudi Veggie* ou *Alternatiba*, le fait d'avoir des relais à l'intérieur permet d'avoir un plus gros impact sans besoin de se coordonner avec différents acteurs. La pression de l'intérieur est bien plus efficace que la pression de l'extérieur.

Germain : Je rejoins sur ce qu'Olivier dit à la fin, si quelqu'un doit siéger, c'est l'AGL... Les Kap's c'est intéressant pour leur projet, mais ça n'apportera pas de plus-value à notre mission d'étudiant. Développer un réseau et être présent, c'est très important. Et donc à ce moment là c'est l'AGL qui doit y siéger. C'est une démarche commerciale et donc je ne suis pas non plus convaincu que l'AGL doit y être, mais c'est eux qui ont fait la démarche donc pourquoi pas ?

Hugues : Point technique, ils souhaitent qu'on siège au CA, pas qu'on soit coopérateur.

Hélène : Il s'agit d'une réunion par mois, pour décider ainsi des grandes orientations. Les personnes qui y siègent pour le moment au C.A, il y en a 3. Il y a une personne RH, une personne pour les aspects technique et un troisième qui est expert en explosifs et en armes automatiques. Ils veulent juste un étudiant en plus.

Gwenaël : L'AV veut quelqu'un de permanent, donc je propose que l'on ne donne pas de mandat officiel mais on peut dire qu'on se charge toujours de trouver quelqu'un.

Hugues : Si on envoie quelqu'un, je trouve qu'il faut le formaliser au mieux.

Benjamin : Ils demandent à ce qu'il y aie quelqu'un, mais pour qu'on ait de la marge, ne pourrions-nous pas demander d'en sortir à un moment voulu ?

Hugues : L'AGL a toujours le droit de revenir en arrière et de ne plus le faire

Emile : Il faut se rendre qu'on compte que si on siège la bas, il s'agit d'être crédible parce que c'est un parmi 5 et pas parmi 20. Il faut donc quelqu'un qui gère un minimum et qui puisse facilement se faire la main.

Basile : Aura-t-on des gens motivés pour un poste comme ça ? L'AGL a déjà énormément de mandats. On l'a vu au conseil électif, il y avait déjà des soucis, aussi pendant l'année.

Hugues : Inès, à la COMTE, tu penses que des gens y serait motivé ?

Inès : Je pense que c'est délicat, éventuellement ça peut le faire, je dois voir avec Charlotte mais il faut effectivement qu'on y aille à fond alors.

Charlotte : Je pense que des gens seront chauds chaque année, c'est quelque chose des très concret. Je pense qu'il n'y a pas de soucis.

Hélène : J'ai l'impression que ça va vers le oui, mais du coup si on ouvre un truc et que c'est un mandat AGL, on peut toujours contacter des gens de la plateforme au cas où.

Gwenaël : Je propose qu'on vote entre "avoir un mandat AGL" et d'autre part, "ne pas avoir de mandat AGL".

Vote pour la prise du mandat au sein du CA de "l'Altérez-vous"

Votes pour : 16 voix,

Votes contre : 3 voix,

Abstentions : 2 voix.

Hélène : Du coup, demain il y a un CA, donc ...

Hugues : On mettrait Charlotte comme intérimaire ? Au prochain conseil, un rapport aura lieu et nous voterons pour le mandataire définitif.

- *Approbat*ion générale -

7. Décision

8. FIE – Première réaction

Emile présente les premières réactions. L'AGL doit statuer ici sur une proposition d'une position plus durable, le conseil doit également décider de publier cette réaction et la continuation du travail du GT.

Gwenaël : Questions et réactions ?

Antoine : Question, est-ce que le travail du GT est accessible ? Qu'entends-tu par publier ?

Emile : C'est cette note, on a pas fait de CR. Sinon, on doit encore réfléchir à qui on envoie ça.

Hélène : La FEF a ouvert un GT là dessus, sur base de notre travail. Là ce sera dans le conseil de l'agrégation, on verra dans le futur si ça doit être plus public.

Emile : Cette note va être soumise au conseil de l'agrégation de l'UCL, cela devra être relayé au cabinet Marcourt parce que c'est quand même vers là qu'on veut aller.

Hugues : J'aimerais rajouter un point négatif : la non-adaptation de la formation à un public qui ne se destine pas au départ à la formation d'enseignant. Si on empêche ces gens là d'être prof... Deux ans c'est quand même autre chose que les deux ans en cours du soir maximum ou que les 90 crédits que l'UCL propose.

Germain : Je trouve que la note qu'on a rédigée est tout à fait centrée sur l'agrégation et sur notre statut d'étudiant universitaire alors que le décret concerne la formation de tous les enseignants. Les remarques sont juste pour le profil de gens qui veulent enseigner vers le secondaire supérieur alors la question est : réagissons-nous sur tout le décret ou juste sur l'agrégation ? Si c'est le cas, notons le et si ce n'est pas le cas alors il faut revoir la note. La note n'est pas adaptée à une vision de l'enseignement primaire ou secondaire.

Olivier : On ne dit pas oui, on ne dit pas non, on propose quelques remarques. Je pense qu'il faut qu'on se positionne plus clairement. Si on ne se positionne pas plus clairement, cette note n'aura aucun poids. Il faut mettre en avant les points inacceptables éventuels si on veut que ça serve à quelque chose. Remarques de fonds : le ministre a besoin d'un financement supplémentaire. Hors on ne l'a pas, il devra donc aller chercher ailleurs dans différents postes de l'enseignement. On doit raisonner comme cela. Sur le rallongement, je suis d'accord avec Hugues, on va perdre une quantité de cerveau innombrable de personnes. En terme de démocratisation, le ministre et la note n'en parlent pas. La formation des profs est un endroit où on doit mettre des mesures quand on dit il faut rallonger le temps, on ne dit nulle part ce qu'on veut mettre dans ce rallongement.

Gemain : Point technique : dans la présentation d'Émile, il y a un rallongement des études, mais ils mettent aussi les matières qu'ils veulent rajouter. On sait vers quoi il veulent tendre, les objectifs sont clairs. Il faut donc voir s'ils sont pertinents.

Olivier : ah oui en effet.

Emile : Par rapport à ce qui a été dit, il y a eu suffisamment de réponse. Le positionnement de l'AGL au niveau universitaire ou global de tous les étudiants du supérieur, on fait ici une situation particulière.

Olivier : On se focalise sur le cas universitaire, mais on doit prendre en compte le contexte global.

Hugues : Ici on réagit à ce que le ministre propose, on parle de nos étudiants, ce qui nous concerne. Mais quand le GT se réunira d'avantage, on devra prendre en compte plus globalement l'ensemble des étudiants et ce que tout cela doit être dans l'idéal.

Germain : C'est juste que le weekend dernier j'en ai parlé avec mes parents qui sont prof de primaire et préscolaire, il y avait des points de la note qui paraissaient aberrant pour des enseignants du primaire ou pré-scolaire. Ma réflexion c'est de dire : peut-on vraiment se positionner sur toute la profession? si c'est pas le même métier alors pourquoi le même décret ? Est ce qu'on ne doit pas se mettre justement en désaccord avec tout ça ? Tout cela ne sont pas les mêmes métiers, alors pourquoi le même master ?

Olivier : Ce qui change, c'est pour les gens qui ne font pas d'agrégation ; pour moi c'est justement pas à nous que ça s'adresse et c'est surtout significatif pour les autres.

Hugues : C'est vrai, mais c'est pas le cas pour le haut de la ville.

Gwenaël : Il y a trois positionnement d'amendement

Vote pour la proposition : "L'allongement de la formation d'enseignant aura un effet dissuasif sur les étudiants ne se destinant à l'enseignement a priori" :

Votes pour : 15 voix

Vote contre : 0 voix

Abstentions : 13 voix

L'amendement est adopté.

Vote sur l'aspect "centré sur l'Université". Approbation pour la proposition actuelle ou opposition afin d'élargir la note.

Votes pour : 8 voix

Vote contre : 9 voix

Abstentions : 3 voix

La note devra être reformulée de manière moins "Univers-centrée".

Vote pour l'approbation de la note (vert) ou pour que celle-ci présente une opposition plus ferme (contre) :

Vote pour : 1 voix

Vote contre : 15 voix

Abstentions : 2 voix

La note devra être reformulée de façon plus catégorique.

- Les modifications seront prises en comptes par le GT -

9. Syllabus

Marie présente la note.

Hugues : Tour de réaction et de remarque ?

Germain : Quelques petites questions : je me demande comment intégrer tous les supports dans le cas où certains cours suivent l'actualité, en outre, s'agit-il uniquement des cours magistraux ? J'ai l'impression qu'il y a certaines formes de cours pour lesquels ça me paraît impossible.

Marie : On en a discuté beaucoup en GT, c'est plus compliqué pour certaines facultés on ne peut pas tout demander sous forme de syllabus, on ne peut pas l'intégrer tel quel, c'est une base réflexion et ça ne peut pas remplacer la prise de note et la participation aux cours. Ce n'est pas strict en tant que tel et à appliquer tel quel.

Germain : J'ai compris. Deuxième question, c'est pour "éviter d'acheter le livre". Or pour certains cours c'est nécessaire, et tu ne peux pas retranscrire le livre en entier. Faut-il militer contre le fait d'avoir des supports en plus du syllabus ou plutôt militer pour avoir d'autres supports possibles mais à prix raisonnable et plus facilement accessible ?

Hugues : Ma réaction va de ce sens. J'ai l'impression qu'on est un peu trop large. C'est important dans l'esprit critique de ne pas avoir uniquement le syllabus prémâché. Un livre avec une matière plus large offre une manière intéressante d'étudier. On devrait donc réclamer que les livres soient plus abordables. Le problème c'est que les livres coûtent parfois 75 euros alors qu'il y a des profs qui envoient le livre en PDF par exemple.

Marie : A propos de l'utilisation des livres, l'AGL a déjà une position sur les droits d'auteur et on peut par exemple avoir le livre accessible sous forme de syllabus. On ne proscrie pas l'utilisation des livres en dehors. Maintenant ce qu'on avait décidé au GT, c'est qu'on voulait mettre en avant le fait d'avoir un syllabus, et peut-être des livres complémentaires. On peut ré-insister dessus dans la note.

Germain : Du coup ça peut aller à l'encontre de ce que Hugues met en avant sur l'intérêt de la démarche de l'étudiant qui va chercher par lui-même.

Olivier : Si on pouvait avoir des livres moins chers, je serais pour, mais ce n'est pas possible, à moins que l'UCL subsidie ça, ce qu'elle ne fera pas. Donc il reste les syllabus. La position générale est la meilleure. On sait de toute façon que toute position qu'on prend, elle ne sera jamais appliquée qu'à 95% donc on a intérêt à être exigeant.

Ilias : J'ai assisté à la COMENS de médecine, ils étaient n'étaient pas d'accord, figer le support de cours, c'est figer la méthode d'enseignement, vu qu'il y a déjà d'est idées pour développer des formes alternatives d'enseignement, la commission a donc émis des réserves. En outre, il faut faire une différence entre un étudiant de première et les étudiants de master.

Marie : C'est précisé dans la note actuelle mais pas dans celle que je t'avais envoyé dans un premier temps.

Hugues : Oui mais ce n'est précisé que pour un seul point. Ça devrait être rajouté pour le dernier point.

Hélène : Concernant les livres et leur importance, je suis d'accord, l'aspect d'aller chercher dans des livres, ça peut être fait durant les travaux en bibliothèque et ça se fait avec d'autres pédagogies.

Hugues : On a déjà la note Harvard qui fait que les livres qui ne sont pas des syllabi on peut déjà les utiliser, on a déjà une note là dessus.

Marie : Doit-on demander que les livres soient disponibles sous forme de syllabus ou en pdf ? Tout dépend de ce qu'on entend comme syllabus. Un support de cours ça peut être des slides, un syllabus ou un livre.

Germain : Ne devrait-on pas parler de prix abordable ? Et définir les types de supports ? Vu qu'il y a déjà la note sur les étudiants boursiers qui définit déjà les supports de cours. Donc on peut se baser sur ça pour définir le support de cours comme ça.

Marie : On pourrait définir le support de cours comme ça ?

Ilyas : Lorsqu'un prof multiplie les supports de cours, juste parler de syllabus, c'est limitant. Il faut étendre à l'ensemble des éléments utilisés (dias, livre, syllabus).

Marie : L'utilisation de dia, si c'est complet, il n'y a pas de problème.

Antoine : Sur la définition des supports de cours, il y avait la définition du conseil d'État utilisée dans une précédente note. Je ne sais pas si vous vous êtes basés sur les deux précédentes notes qui définissent déjà cela ?

Marie : On avait déjà consulté une des anciennes notes oui.

Hugues : Il faut qu'on avance. Je propose un amendement pour le dernier point. Remplaçons donc "syllabus" par "syllabus/support/...".

Marie : On peut définir le syllabus au début pour l'ensemble.

Vote pour la modification du dernier point : "Le support officiel de cours doit être disponible sous forme de syllabus ou accessible sous une forme informatique de type pdf" :

Votes pour : 21 voix

Vote contre : 0 voix

Abstentions : 3 voix

La note est adoptée.

10. Politique linguistique de l'UCL

Emile présente la note.

Hugues : Je trouve ça très positif, parce que ça fait longtemps qu'on parle de ça. Je trouve juste qu'il y a peu d'info sur les cursus donnés entièrement en langues étrangères. Ma position personnelle : je suis contre, les cours donnés en anglais ça nous ouvre l'esprit, mais dans certaines FAC ils font tous en anglais. Certaines études montrent que la langue dans laquelle tu travailles induit une réflexion différente. Se donner un mode de pensée, de fonctionnement uniformisé... Je trouve que dans le cadre d'une université on doit pouvoir donner d'autres opinions, il faut qu'on aie des compétences en anglais mais il ne faut pas que juste des cours de français soient disponibles pour les non-francophones et que tout soit en anglais.

Hélène : J'ai une question par rapport à une langue entretenant des liens forts avec la francophonie, je ne comprends pas très bien de quoi il en retourne.

Emile : Pourquoi j'ai choisi cet ajout, qu'une langue doit être apprise parce qu'elle a des liens avec la francophonie: la langue va nous donner accès à des types de locuteurs. sur la scène internationale on est une université francophone. On peut faire une cartographie des relations, au niveau des nombres de traductions par exemple. Ça montre qu'il y a des relations entre les langues qui sont exploitées. ça valorise la langue, il y a une activité entre des francophones et des gens qui parlent cette langue. L'idée de ce critère est de valoriser une proximité culturelle. Par exemple, Le fait de parler français nous conditionnera plus à apprendre l'espagnol que le chinois par exemple. C'est intéressant d'avoir une aptitude à maîtriser ou côtoyer d'autres langues.

Olivier : Je trouvais que la note est très bien écrite, elle est belle. Une remarque, un manquement peut être : on aborde pas du tout les cours en langue. Jusqu'où on va ? Un master 100% en langue ? Est-ce qu'on refuse un master 0% français ? Pour ce qui est du Bac, le décret dit qu'il faut la moitié en français et il y a des master à 100% en anglais qui est suivi par des gens qui ne viennent pas de Belgique juste pour le suivre. Je ne pense pas que ce genre de master soit l'idéal. Ce serait bien de rajouter ce point la et de renvoyer la note en GT.

Emile : On a donc une position qui souhaite imposer un cours de français.

Antoine : C'est exactement ce qu'Olivier vient de dire. Comment faire pour intégrer ça dans la note ? entre l'extrême que Hugues évoque et le reste.

Hugues : Je précise que je ne suis pas contre les cours en langues mais je ne veux pas du 100% dans une seule langue.

Antoine : Je me demandais aussi pourquoi s'attarder sur la catégorie des étudiants libres ? Alors qu'il y a peut être moins de place (d'où les tests de langues en début d'année). Pourquoi on ne parle pas de ces problèmes qui existent déjà ?

Emile : En anglais, en néerlandais par exemple, il n'y a plus d'étudiants libres parce qu'il y a une surpopulation. Donc les étudiants libres, c'est une manière d'aborder le problème.

Antoine : De manière générale, merci pour la note qui est belle et longue. Aussi, on parle de l'accès, mais pas énormément sur l'aide à la réussite ou la pédagogie.

Hugues : Juste un point, le 3. On dit qu'on est contre car cela peut entraîner une sélection pour les étudiants "out". et puis on va dire qu'on est pour, pour les étudiants "in". J'ai l'impression que quand c'est pour nous on est contre (3.1) et quand c'est pour les autres on est pour (3.2). Il faut peut être reformuler pour repréciser l'esprit de la note.

Emile : Il faut savoir que ce test de français existe déjà, même pour les étudiants Français. On est contre l'utilisation des tests de langues qui visent à sélectionner. Pour un but ou pour un autre, par exemple envoyer les meilleurs vers un voyage à l'étranger.

Hugues : Je trouve que ce n'est pas clair mais je n'ai pas d'idée d'amendement.

Ilias : Le résumé clarifie tout cela.

Hugues : Pour moi c'est justement dans le résumé que je trouve ça le moins clair.

Vote pour une opposition aux cours dispensé entièrement en anglais :

Votes pour : 13 voix

Vote contre : 0 voix

Abstentions : 7 voix

L'amendement est validé.

Vote pour l'approbation des tests de langue française pour des étudiants non-francophones afin de certifier leur maîtrise de base ; vote pour la désapprobation des tests de sélection de langue étrangères (en vue d'un séjour à l'étranger, par exemple) :

Votes pour : 11 voix

Votes contre : 2 voix

Abstentions : 5 voix

L'amendement est validé.

Vote pour la valorisation du critère des langues européennes :

Votes pour : 13 voix

Vote contre : 0 voix

Abstentions : 5 voix

L'amendement est validé.

Vote pour l'approbation de la note globale :

Votes pour : 15 voix

Votes contre : 2 voix

Abstentions : 2 voix

L'amendement est validé.

11. Esprit critique

Gwenaël présente la note.

Vote pour adopter cette note au sein du GT esprit critique :

Votes pour : 16 voix

Vote contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

La note est adoptée.

12. Info

- Conseil

Les Présidents du conseil présentent leurs idées pour dynamiser le conseil en terme de logistique (sondage, soupers-formation, petits groupes, etc.) et de dynamique (brainstorming, formations aux techniques de débat, etc.)

- Distributeurs équitables

Charlotte a demandé un rapport sur les distributeurs équitables. Les distributeurs vont être changés mi-janvier contre des distributeurs équitables avec des vitres transparentes. Romain fera des sondages auprès des étudiants. De nouveaux produits vont intégrer les distributeurs, car il y a quelques problème de prix aux distributeurs de l'ILV. En effet, le distributeur équitable est à côté d'un distributeur Coca-Cola. Et les étudiants achètent plus volontiers du Chaudfontaine moins cher que du Spa plus cher.

- *Règlement des examens de l'UCL*

Point supprimé

13. Divers

- *Budget : abonnements journaux*

Romain : Je propose, après réflexion avec François-Xavier, qu'on fasse de nouveaux abonnements plus spécialisés. On en avait deux en ligne de mire: le *Financial Times* et le *Monde diplomatique*. Le but est d'amener un pôle journalistique pour des journaux chers et peu accessibles pour les étudiants. C'est pas uniquement pour les membres de l'AGL. L'UCL n'a pas accès au FT. On a une réduction si on prend les deux, c'est un peu moins de 400 euros.

Hugues : Apparemment, il y aurait un budget possible pour cette dépense dans le poste bureau, on ne rogne pas sur nos marges.

Olivier : FT, je ne savais pas que c'était réputé. Diplo c'est top. Ma question est la suivante : on garde la libre ? Quid de medor ?

Hugues : On garde, car c'est l'UCL qui nous la paie.

Gwenaël : C'est une très bonne idée, mais je reste sceptique, car j'ai l'impression que ça restera entre nous. Il y a beaucoup de risque.

Julien : J'ai l'impression que c'est quand même une volonté de votre part, j'ai l'impression que c'est à la BSPO de faire ça. Si on s'abonne à d'autres quotidiens, faudrait faire un recensement.

Olivier : On peut accéder à une partie du monde diplomatique seulement en ligne et article par article.

Hélène : Je trouve chouette de pouvoir s'abonner mais l'idéal c'est que les bibliothèques se dote des magazine intéressants. ça peut intéresser les gens tant que ça reste large mais faut peut être éviter les publications trop spécialisées.

Olivier : Je propose de faire un test pour cette année, on verra bien si il est lu, et par qui.

Germain : Je suis d'accord avec Olivier, on a besoin de ça. En outre, la BSPO a un étudiant au sein du CA (moi), donc je veux bien faire remonter une question sur ça, sur l'abonnement au FT.

Vote pour l'abonnement d'un an aux Financial Times et au bimestriel Politique :

Votes pour : 16 voix

Vote contre : 0 voix

Abstentions : 3 voix

Les deux abonnements sont approuvés.

- *GT démocratie*

Le GT est ouvert avec **François-Xavier** et **Jonathan** pour le présider. Il faut que tous les membres de l'AGL soient invités (commission, conseil, représentants, comité, ...).

Le conseil voudrait que certaines balises soient mise en place pour que le GT soit ouvert : Réfléchir à la contradictoire, à la participation en conseil, le processus électoral, ...

- *Agenda*

03/02 : Conseil
17/12 : Marguerite Barantiske
Dernier we des vacances : MAV